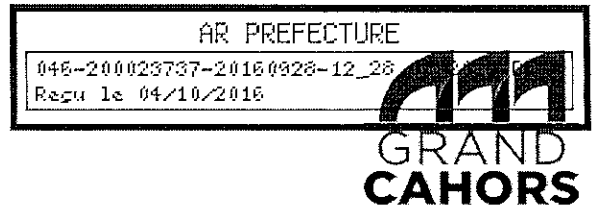


Affiché
Le 10 OCT. 2016



Séance du Mercredi 28 septembre 2016 à 19 heures
Commune de Tour de Faure – Salle des fêtes

Aujourd'hui, le mercredi vingt-huit septembre 2016, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Tour de Faure – Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 8 possédant une procuration
9 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC

LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MERCUES

MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de M. SINDOU Géraud), Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle (procuration de M. COLIN Henri), M. TESTA Francesco, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme HAUDRY Sabine,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy (procuration de M. FOURNIER Christian),
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald (procuration de M. VIVIER Jean-Luc),
M. JARRY Daniel (procuration de Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie),
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration de Mme LANES Bénédicte),
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques (procuration de M. GILES Jérôme),
M. LAVAUR Pascal,
M. ANNES Jean-Pierre,

• SUPPLEANTS :

BOUZIES
CAILLAC
COURS
FONTANES
LAROQUE DES ARCS
LHERM
MONTGESTY

Mme MARMIESSE Yvette,
M. MARTIN Caroline,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ST MEDARD
TOUR DE FAURE

M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES
CAHORS

COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MAXOU
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
TRESPOUX-RASSIELS
VERS

24 titulaires

M. RAFFY Gilles,
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU
Hélène, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M.
DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme
LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
Mme VALETTE Roselyne,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. VIVIER Jean-Luc,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. CHATAIN Thierry,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. DIOT Fabrice,
M. GILES Jérôme,

Etaient excusés ou absents :

BOISSIERES
CABRERETS
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

18 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Prospective territoriale

Objet : Biennale européenne du patrimoine urbain 2016 – contribution du Grand Cahors

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 28 septembre 2016

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Magali Gosse
Service : Prospective territoriale**Objet : Biennale européenne du patrimoine urbain 2016 – contribution du Grand Cahors**

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2011 le Grand Cahors collabore avec l'ensemble des agglomérations situées autour de Toulouse dans le cadre de l'association du Dialogue métropolitain.

L'association du Dialogue métropolitain de Toulouse Métropole se veut être un lieu d'échanges entre les EPCI et leurs villes-centre, membres de l'association. L'association vise à déployer un esprit de coopération métropolitaine à l'échelle du système urbain de proximité de la métropole Toulousaine et à affirmer la vocation métropolitaine et européenne de ce grand territoire.

Cette association travaille sur plusieurs thématiques et sujets communs aux territoires, dont l'enjeu de la reconquête des centres anciens et de leur centralité.

C'est pourquoi, en partenariat avec l'Etat, la Région et la Métropole de Toulouse, l'Association organise la première édition de la Biennale européenne du patrimoine urbain du 3 au 15 novembre prochain, à Cahors, Auch, Carcassonne et Toulouse.

En positionnant le patrimoine comme outil de développement culturel, scientifique et économique, la Biennale se structure autour du récit des villes et villages : la reconquête des centres anciens constitue le support du projet. Organisée en ateliers itinérants sur trois lieux - Cahors, Auch et Carcassonne-, la Biennale se poursuivra dans l'atelier métropolitain du quai des savoirs à Toulouse pour se conclure autour de la mise en œuvre de la nouvelle loi Création Artistique Architecture, Patrimoine. Elle associera les collectivités, associations locales, les professionnels et experts institutionnels, le monde de l'enseignement et de la recherche sous le haut patronage de la Ministre de la Culture et de la Communication.

A l'initiative de cette manifestation, la Ville de Cahors et le Grand Cahors, accueillent les premiers ateliers, avec un forum européen des associations du patrimoine le 4 novembre qui sera complété les 3 et 5 novembre par des événements spécifiques au territoire : restitution de l'étude « Mémoire de village » menée dans le cadre de la collaboration avec le master patrimoine de Cahors à l'échelle de plusieurs communes de notre agglomération, ateliers hors les murs dans la rue du Château-du-Roi, ancien axe majeur de la cité médiévale...

Une participation des membres de l'association est attendue : elle s'élève à 0,072 € / habitant pour les collectivités, soit 2 945 € pour l'agglomération du Grand Cahors calculés sur une base de 40 898 habitants.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

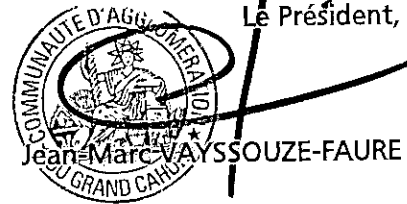
Les crédits sont inscrits au budget 2016,

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la première édition 2016 de la Biennale européenne du patrimoine urbain ;
- b- De contribuer aux travaux à travers un financement de 2 945 € à l'association du Dialogue métropolitain ;
- c- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

